

La filière logistique en danger !



La filière logistique en danger !

Au 44e jour de grève, *France Logistique* demande l'intervention des pouvoirs publics

La situation critique des ports français et du trafic ferroviaire met en danger aujourd'hui l'ensemble de la filière logistique nationale : transporteurs, logisticiens, transitaires, commissionnaires de transport et chargeurs.

Ce blocage met en péril une filière représentant 1,8 millions d'emplois et impacte directement la compétitivité industrielle de notre pays sans que les pouvoirs publics ne prennent aujourd'hui la mesure de l'urgence.

France Logistique, par la voix de sa présidente Anne-Marie IDRAC, demande le déblocage immédiat de l'ensemble des accès aux différents ports concernés et des mesures de soutien concrètes pour les entreprises durement touchées.

Moins 40 % d'activité sur le port de Fos-Marseille, le double estimé au Havre, la quasi-totalité des ports de l'Hexagone est touchée. Portes d'entrée des flux internationaux de marchandises, ils irriguent l'ensemble de l'économie française pour parvenir jusqu'au consommateur par l'intermédiaire des différents modes de transports.

Concernant le fret ferroviaire, on estime que 75 % des circulations ne sont plus assurées depuis le début du mouvement.

Pour la filière, cela se compte en dizaine de millions d'euros de pertes sèches par jour.

France Logistique appelle les autorités nationales et locales à débloquer immédiatement l'accès aux ports afin d'assurer la liberté de mouvement des personnes et des marchandises. Par ailleurs, elle demande des mesures concrètes de soutien aux entreprises touchées afin de préserver l'emploi et l'activité notamment des plus fragilisées.

« En tant que présidente de France Logistique, il est de mon devoir d'interpeller l'État et d'en appeler à la responsabilité de chacun pour sortir de cette crise. Au-delà de l'impact économique catastrophique à court terme, il en va de l'image et de la compétitivité de la filière logistique française à moyen et long terme. La France s'est donnée comme priorité la relance de ce secteur, il est urgent d'agir. J'espère trouver rapidement avec les plus hautes instances de l'État les mesures à prendre pour soutenir nos entreprises. » déclare Anne-Marie IDRAC.

À propos de *France Logistique*

Créée le 8 janvier 2020 et présidée par Anne-Marie IDRAC, l'association *France Logistique* regroupe et coordonne l'ensemble des acteurs privés de la filière logistique française. Elle rassemble à la fois les principales organisations professionnelles (FNTR, TLF/TLF Overseas, OTRE, ASLOG, AFILOG et AUTF) ainsi que les entreprises du secteur. La filière logistique française représente 10 % du PIB et 1,8 M d'emplois.